



207, rue du Duc d'Orléans

47000 AGEN

05 53 96 15 51

info@cafe-velo.net

www.cafe-velo.net

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le Café Vélo propose à sa clientèle différents services à savoir l'hébergement en accueil collectif, la location de cycles et accessoires complémentaires et la restauration.

Conditions générales communes à tous les services :

- 1- **Médiateur de la consommation** : Conformément aux articles L.611-1 à L.616-3 du Code de la consommation, après avoir tenté une résolution à l'amiable du litige en adressant une réclamation écrite, le consommateur dispose d'un délai d'un an à compter de celle-ci pour introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation. Après avoir saisi la direction de l'établissement et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

- 2- **Droits des consommateurs** :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679/UE du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, et de retrait de son consentement au traitement, sur les données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés par courriel à : info@cafe-velo.net

Les Clients sont en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr>

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le candidat est informé qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gouv.fr

Conditions de vente spécifiques à chaque service :

SERVICE HEBERGEMENT COLLECTIF

RESERVATION

La réservation sera définitive à compter de la réception de l'acceptation du devis éventuellement complété des informations complètes de contact (nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone) et accompagné d'un acompte de 50% du montant total. Pour toute réservation dont la date de début de séjour est inférieure à 2 mois, acceptation du devis et acompte sont à retourner dès réception.

La réservation peut aussi être opérée via notre plateforme en ligne et est accompagnée d'une garantie déposée sous forme de pré autorisation bancaire du montant total de la réservation.

Pour toute réservation dont la date de début de séjour est supérieure à 2 mois, acceptation du devis et acompte sont à retourner dans les 45 jours à réception du devis initial.

PAIEMENT

Le paiement complet, les sommes éventuellement versées à l'avance déduites, est effectué au plus tard lors du départ. Il peut être effectué par carte bancaire, espèces ou chèque bancaire.

ANNULATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestation de service d'hébergement.

Annulation du fait du client :

En cas d'annulation du séjour du fait des participants, les sommes suivantes seront demandées :



207, rue du Duc d'Orléans

47000 AGEN

05 53 96 15 51

info@cafe-velo.net

www.cafe-velo.net

- Sans frais jusqu'à un mois avant la date d'arrivée
- Annulation entre 1 mois et 15 jours : 50% du montant total de la facture
- Annulation entre 15 jours et 48 heures : 75% du montant total de la facture
- Annulation à moins de 48 heures : 100 % du montant total de la facture

Le client peut être amené à annuler le séjour pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, conformément à l'article 1231-1 du Code civil, le client pourra être remboursé de l'intégralité des sommes versées, en ce compris les acomptes, sans qu'aucune indemnité supplémentaire ne puisse lui être réclamée au titre de l'inexécution de son obligation sur présentation d'un justificatif de la force majeure.

Annulation du fait du Café Vélo :

Le Café Vélo d'Agen peut être amené à annuler le séjour pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, conformément à l'article 1231-1 du Code civil, le Café Vélo d'Agen procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, en ce compris les acomptes, sans qu'aucune indemnité supplémentaire ne puisse être réclamée au titre de l'inexécution de son obligation sur présentation d'un justificatif de la force majeure.

MODIFICATIONS

Toute modification doit être signalée par écrit et envoyée à l'adresse info@cafe-velo.net exclusivement.

Modification des dates du séjour :

Cette modification nécessite l'accord du Café Vélo. Si toutefois le Café Vélo se trouve dans l'incapacité d'accueillir le groupe aux nouvelles dates souhaitées, les conditions d'annulation mentionnées précédemment s'appliquent.

Modification du nombre de participants :

La diminution du nombre de participants devra être signalée au plus tard 8 jours avant le début du séjour pour être prise en compte. Dans le cas contraire, la facture sera établie conformément à la réservation.

Toute modification entraînant une majoration du nombre de participants devra avoir reçu un accord préalable de la part du Café Vélo. A défaut, les participants ne seront acceptés que dans la limite des places réservées ou disponibles.

Qu'il s'agisse d'annulation ou de modification, les conditions ci-dessus s'appliquent à l'hébergement et à la restauration.

RESPONSABILITE

La responsabilité morale et juridique du responsable de groupe est entière. Le groupe est tenu de se conformer à la Charte du Café Vélo affichée sur place et aux instructions de la direction de l'établissement.

Les dommages éventuels causés dans l'établissement pendant la durée du séjour sont, après constat et évaluation des dégâts, immédiatement payables auprès du Café Vélo, ou à posteriori si les dégâts sont constatés après le départ du groupe.

SERVICE LOCATION VELOS ET EQUIPEMENTS

- 1) La société SAS SPLAD loue au client le matériel désigné au contrat. Cette location est consentie aux présentes conditions générales de vente que le client accepte et s'engage à respecter (voir A ci-dessous).
- 2) Le Locataire déclare qu'il est bien titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile.
- 3) Le Locataire déclare être apte à conduire le matériel loué et déclare ne pas avoir de contre indication médicale.
- 4) Le contrat de location n'est ni cessible, ni transmissible. De convention expresse entre les parties, le prêt ou la sous location des matériels est strictement interdite.
- 5) La location prend effet au moment où le locataire prend possession du matériel et des accessoires qui lui sont livrés. Les risques seront transférés lors de la remise du matériel et des accessoires au locataire qui en assumera la garde sous son entière responsabilité, celui-ci s'engageant à les utiliser en toutes circonstances en bon père de famille.
- 6) Le présent contrat n'est en vigueur que pour la durée de la location telle que spécifiée au recto.
- 7) Le Locataire reconnaît avoir reçu le matériel loué en bon état de fonctionnement avec l'équipement de base. Il déclare avoir eu personnellement toute latitude pour vérifier le matériel et le choisir conformément à ses besoins. Notamment, le locataire reconnaît qu'il lui a été proposé la location d'un casque. Le port du casque par le locataire est OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS et très vivement conseillé pour les adultes par le loueur.
- 8) Le locataire s'engage à utiliser le matériel loué avec prudence, sans danger pour les tiers et conformément aux réglementations en vigueur. Le Locataire est personnellement responsable de toute infraction au code de la route et est toujours responsable des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué



207, rue du Duc d'Orléans

47000 AGEN

05 53 96 15 51

info@cafe-velo.net

www.cafe-velo.net

(art. 1383 et 1384 du code civil). La responsabilité du Loueur est expressément dérogée en cas d'inobservation des prescriptions légales.

9) Les réparations, entretien et échanges de pièces ou de pneumatiques résultant de l'usure normale sont à la charge du Loueur. Les réparations, entretien et échanges de pièces ou de pneumatiques résultant de fautes du client sont à la charge de ce dernier (voir B ci-dessous). De convention expresse entre les parties, il est strictement interdit au locataire de modifier le matériel loué.

10) En cas de vol du matériel loué, le locataire devra avertir sans délai le loueur, déposer plainte auprès des autorités habilitées et fournir au loueur le dépôt de plainte.

11) Le locataire engage personnellement sa responsabilité à raison des dommages, casse et vol subis par le matériel loué. Toutefois le locataire ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente imputable à l'usage auquel il est destiné, dès lors que la preuve desdits vices ou usure peut être apportée par le Locataire. En cas de casse le locataire s'engage à restituer le matériel endommagé et celui-ci devra être reconnaissable et complet. Les dommages subis par le matériel seront facturés au locataire selon le tarif en vigueur (voir B ci-dessous), notamment le nettoyage des vélos rendu nécessaire par l'usage du locataire.

12) Le vol et la perte du matériel ne sont pas couverts. Dans ces cas, le matériel sera facturé au locataire sur la base de sa valeur indiquée (voir B ci-dessous). En cas de vol par le Locataire, de détournement ou dommage quelconque résultant du non respect des règles d'utilisation ou de la réglementation en vigueur, ou des termes et conditions du présent contrat, le loueur est habilité à exercer un recours pour la totalité du préjudice subi (voir C ci-dessous).

13) La restitution du matériel loué se fera au lieu et dates prévus au contrat. La demi journée de location s'entend de 14h30 à 18h45. Le dépassement de la durée de location initialement prévue fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif du forfait atteint. Le retour anticipé du matériel loué ne donnera pas lieu à remboursement, remise ou ristourne.

14) A l'expiration de la durée de location prévue au contrat, et en cas de non restitution, le locataire reste responsable du matériel loué. Sa restitution est obligatoire à l'expiration de la période de location prévue, sous les peines prévues à l'article 314-1 du code pénal, sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure et sans que le Locataire ne puisse invoquer un quelconque empêchement.

15) En cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le Tribunal compétent sera celui du siège social du Loueur auquel les parties attribuent une compétence exclusive.

16) Modalités d'annulation de réservation : Le Client effectue sa réservation sur la plateforme ListNRide ou directement auprès du Café Vélo. Dans les 2 cas, en cas d'annulation de la location de vélo du fait des participants, les sommes suivantes seront demandées :

- Sans frais jusqu'à 72 heures avant le début de la location
- Annulation entre 48 et 71 heures avant : 50% du montant total de la facture
- Annulation entre 24 et 47 heures avant : 75 % du montant total de la facture

Annulation à moins de 24 heures : 100 % du montant total de la facture.

INFORMATIONS

A / ASSURANCES — RESPONSABILITÉ

Pour tous cycles et remorques le locataire est toujours responsable des dommages corporels ou matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle ou remorque loué dont il a la garde (en vertu des articles 1383 et 1384 du Code Civil). Sauf cas de force majeure, tout accident devra être déclaré dans les plus brefs délais, au plus tard 24 heures après le sinistre.

B / TARIFS PRESTATIONS ET PRODUITS DÉTÉRIORÉS À REMPLACER :

Nettoyage Vélo 20€

Guidon 30 €

Manette changement de vitesses .30 €

Levier de frein .20 €

Batterie VAE 750 €

Commodo VAE 80 €

Ecran VAE 120 €

Selle .35 €

Garde boue 30 €

Éclairage avant ou arrière 20 €

Porte bagage .30 €

Roue avant .80 €

Roue arrière .50 €



207, rue du Duc d'Orléans
47000 AGEN
05 53 96 15 51
info@cafe-velo.net
www.cafe-velo.net

Pneu increvable Serenity 70 €
Pneu + chambre 30 €
Pédales 15 €
Patte de dérailleur 25 €
Casque 40 €
Chaîne .15 €
Cadre du vélo cassé : valeur du vélo complet

Tarifs vélo complet

Vélo électrique 2500 €
VTC/VTT adulte 550 €
Vélo enfant 250 €
Remorque 250 €
Vélo suiveur 200 €
Vélo de route/Monopousseur 1800 €
C / VOL

Le locataire devra régler la valeur du matériel à son cours évalué par le loueur.

Le locataire ne respectant pas les présentes conditions sera passible de dédommagement estimé par le loueur.

SERVICE RESTAURATION

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec le service restauration du Café Vélo. De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée.

1)- LES TARIFS

Les tarifs indiqués sont en euro, service compris, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation, ils s'étendent par personne. Les taux de TVA en vigueur seront appliqués, soit 10% pour les prestations alimentaires et boissons sans alcool, et 20 % pour toutes les boissons alcoolisées et services. Tout changement du taux applicable, ou toute modification, ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Il est précisé que la restauration, et les boissons non consommées dans le cadre d'un forfait, ne pourront donner lieu à une minoration de prix, quel qu'elle soit. Il appartient au client du restaurant du Café Vélo d'apprécier avant la réservation, si le prix lui convient (affichage à la réception, site internet, demande par téléphone, ou mail). Aucune contestation concernant le prix de la prestation, ne pourra être prise en considération ultérieurement.

2)- RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont effectuables par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès du restaurant. Nous nous réservons le droit de demander un acompte de 30 %.

Les réservations quelles que soient leurs origines seront payables en euro uniquement.

Le restaurant accepte les cartes de crédit suivantes : Visa, et Mastercard, ainsi que les règlements en espèces, chèques, ticket restaurant.

3)-FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable, qui empêche le client dans la réalisation de sa réservation, d'exécuter tout ou une partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de grève de moyens de transport, du personnel hôtelier, d'émeutes gouvernementales ou publiques, ou grèves totales ou partielles entravant la bonne marche du restaurant ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitant, ou transporteurs, ainsi que l'interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières.